

N/REF : 15/09/2025 20H04 C:024888 I:36604
V/REF : CIT202509150005
V/Appel du Lundi 15/09/2025 a 20H04

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : RES.CHATEAU
9 RUE GUY MOQUET
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence
LOCALISATION : ALLEE 9 GUY MOQUET - LOGEMENT DE M DALISE AU 1ER ETAGE - *06 85806478*
MOTIF : REFOULEMENT EU
Donneur d'ordre : Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 15/09/2025 A 20H15 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR DALISE.

DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE LA COLONNE EAUX USEES A PARTIR D'UNE TRAPPE DE VISITE.
EXTRACTION DE GRAISSE.
ÉCOULEMENT RETABLI.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 16/09/25 a 08H13 Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage <= 2H00	1	496,79	496,79
TOTAL H.T.				496,79
T.V.A. a 10,00%				49,67
TOTAL T.T.C.En EURO				546,46

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN